

JUILLET. AOUT 1975.-

75 105705

=====

" LES ROUVIERES " SAINT JULIEN .-(83) HEURE : de 22 H
à 22 H 45.
oo

TEMOIN : Eric GILET. Etudiant en médecine à la Faculté de
Marseille. C'est un garçon sérieux, travailleur acharné, de
nature calme et réfléchi. Il passe ses vacances sur le
domaine que ses parents possèdent aux ROUVIERES, commune
de SAINT JULIEN dans le Var. Il a été interrogé en pré-
sence de ses parents qui confirment le phénomène OVNI et
la panique qui s'était emparé de leur fils après sa
" mésaventure ".

LIEU : Plateau karstique assez désolé (calcaire et masse
du Jurassique supérieure) avec présence de grottes et de
rivières souterraines. De rares fermes dans des fonds
de vallées alluviales, très distantes les unes des autres.
Dans ce semi-désert ont parfois lieu des exercices héli-
portés avec réseau de radars sur engins mobiles. Mais le
jour de l'observation, il n'y avait pas de troupe, ni
cantonnement, ni matériel militaire sur place.

CIEL CLAIR ET ETOILE. PAS DE LUNE. PAS DE VENT. IL FAIT
CHAUD.

LES FAITS : En compagnie de camarades de son âge (Michel
LAUTIER, Serge FERRIER, Sylvie FABRE), Eric se repose
sur la terrasse de la villa de ses parents. Il est 22 h.
passées. Au-dessus de la colline qui ferme l'horizon, à
environ 1 km, où brillent les lumières de quelques mai-
sons isolées, Eric et ses compagnons voient évoluer une
sorte "d'étoile " orange d'un diamètre apparent plus
grand que celui d'une planète à l'horizon (environ

75105705

le quart du diamètre de la pleine lune). Les jeunes gens sont intrigués car cette lumière a des déplacements erratiques, " papillonnants ". En particulier, elle disparaît brusquement pour apparaître instantanément plus loin. Elle donne l'impression de suivre avec une vitesse fulgurante un ou deux tracés nettement situés dans l'espace et toujours les mêmes.

(Note de l'enquêteur : cette " manoeuvre a été bien observée par M. WOLF, un témoin d'un autre phénomène OVNI du même type, à LA VERDIERE, commune voisine, enquête envoyée à LDLN).

Le manège de cette lumière dure environ 20 minutes. Il ne peut être comparé à rien d'autre. Très excités, Eric et son ami d'enfance Michel LAUTIER, décident d'aller voir de plus près cette insolite manifestation lumineuse. Ils enfourchent la moto d'Eric et se dirigent vers le lieu où ils ont vu évoluer le phénomène lumineux. Entre temps celui-ci a disparu plongeant derrière l'horizon.

Les deux amis suivent la route départementale pendant 2 kms environ. Ils ont passé la première crête qui limitait l'horizon depuis leur lieu d'observation. Comme ils ne voient rien, ils s'arrêtent. Devant eux, à environ 100 mètres, il y a une crête de taillis et de petits chênes blancs, parsemée de minuscules clairières rocailleuses. Soudain, dans le plus grand silence, les deux amis voient s'élever du sol, une boule blanche " comme un phare ", énorme, éblouissante. Lentement, verticalement. Elle illumine la nuit claire et la crête sur plusieurs centaines de mètres.

Les deux jeunes gens surpris, aveuglés sont terrorisés

75 105705

Ils font demi-tour et s'éloignent de toute la vitesse de leur ~~motocyclette~~ motocyclette (la route a une forte déclivité). La lumière change de couleur, devient elliptique, a des variations de luminosité. Elle paraît suivre la route parallèlement à la fuite des jeunes gens. Elle présente parfois des zones verticales plus sombres et des points rouges vif. Sa distance par rapport aux témoins ne peut être précisée (200 à 400 m peut-être moins ou plus). Mais elle paraît toujours aussi "énorme" (plusieurs fois le diamètre apparent de la pleine lune).

Les jeunes gens ont eu des ennuis avec leur moto. Ils étaient tellement affolés qu'ils ne peuvent en préciser la cause. Ils constatent que le phénomène lumineux s'est dirigé vers les lumières du bourg des Rouvières. A leur stupeur, il s'est arrêté à proximité de la route, à l'entrée du village "comme s'il les attendait". Eric pilote la moto. Une fausse manoeuvre due à la peur panique qui l'agite, a détendu la chaîne. Il ne peut accélérer. Il décide de prendre une ~~autre~~ autre direction, par un chemin perpendiculaire, qu'il connaît. Au moment où il manoeuvre, son camarade lui signale que la boule lumineuse a disparu "comme une lampe qu'on éteint". Les deux jeunes gens reviennent à la villa d'Eric. Ils sont hors de sens. Les parents devront les reconforter et les soigner en leur administrant des calmants. Pendant toutes les vacances Eric refusera de sortir de chez lui, même pour aller au jardin, dès le coucher du soleil.

Les parents d'Eric confirment le récit de leur fils et relatent la peur panique qui agitait leur enfant

6 son camarade après l'observation. Les deux témoins n'ont eu aucune séquelle physiologique. Ils n'ont pas éprouvé d'autre sensation que la peur.

D'autres témoins ont aperçu le phénomène. Quelques jours plus tard, des jeunes vacanciers ont inspecté les lieux d'où le phénomène lumineux s'est élevé; ils n'ont trouvé ni trace au sol, ni modification de la végétation.

NOTE DLR : LES ROUVIERES est située sur une faille.

ENQUETE DE H. JULIEN 5 Délégué Régional)

LDLN N° I69 (Nov. 1977) P. 21. 22.

75 105705